

L'an **deux mil vingt et un**, le **dix-huit février** à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle multi-activités, 6 rue
des Frênes, en séance publique sous la présidence de Monsieur Paulo Baptista,
Maire.

Etaient présents MM. COUBARD COUTARD DULUARD GRUAU LÉBOUCHER MARTIN
PEYÉ REYNAERT Mmes AGIN BRIFFAULT GOUALARD GUERRIER GUITTET-ALANIC
LOUVEAU

Absent excusé : M. MARTIN

Date de convocation : 22 janvier 2021

Date d'affichage : 22 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Secrétaire de séance : M. COUBARD

L'ordre du jour est le suivant :

1. FINANCES : subventions DETR, ANS
2. Divers

L'entreprise agoespace ayant terminé la présentation de son terrain multi-sports et
après approbation du compte-rendu de la précédente séance le conseil municipal
examine les questions inscrites à l'ordre du jour.

I. DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES : demande de subvention

Délibération n° 2021-02-05

Dans le cadre de la DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX pour
l'année 2021, le projet susceptible d'être éligible est :

RANG 1 – City Stade

Le Conseil Municipal :

- autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année
2021,

Après délibération avec 1 abstention et 13 voix pour,

le Conseil Municipal adopte l'opération précitée, décide de solliciter le concours de
l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Taux %	Montant HT
Financement de l'Etat (DETR, DSIL)	30	26 547.90 €
ANS	50	44 246.50 €
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	20	17 698.60 €
TOTAL HT	100	88 493.00 €

- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours,
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'Investissement au budget 2021,
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires.

II ASSOCIATION NATIONALE DU SPORT (A.N.S.) : demande de subvention

Délibération n° 2021-02-06

Dans le cadre des services de l'état de l'ASSOCIATION NATIONALE DU SPORT pour l'année 2021, le projet susceptible d'être éligible à subvention est :

RANG 1 – City Stade

Le Conseil Municipal :

- autorise M. le Maire à déposer une demande à l'ANS pour l'année 2021,
- Après délibération avec 1 abstention et 13 voix pour,
le Conseil Municipal adopte l'opération précitée, décide de solliciter le concours de l'ANS et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Taux %	Montant HT
A.N.S.	50	44 246.50 €
Financement de l'Etat (DETR, DSIL)	30	26 547.90 €
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	20	17 698.60 €
TOTAL HT	100	88 493.00 €

- atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours,
- atteste de l'inscription des dépenses en section d'Investissement au budget 2021,
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires.

IV. DIVERS

1. City-stade

Mme Louveau propose de créer une entrée complémentaire pour le city stade par le bas du terrain. Un devis sera établi à cet effet.

2. Restaurant scolaire : acoustique

Compte tenu des doutes de certains conseillers municipaux, il convient de vérifier la réalité du gain sonore avant d'engager ce projet.

3. Guirlandes

Monsieur Coutard suggère de prévoir une enveloppe budgétaire pour l'achat de guirlandes.

3. LBN : ordures ménagères

M. Coubard relève la hausse des prix des redevances ordures ménagères.

4. Communication

M. Le Maire relaie la demande de M. Reynaert qui exprime un besoin d'information supérieur concernant la vie des commissions. Les messages actuellement adressés par le secrétariat aux adjoints seront désormais adressés aux membres des commissions également.

6. Cimetière

Madame Louveau renouvelle son invitation aux membres du conseil municipal concernant la participation à une commission cimetière. Cette commission sera composée de Mme Louveau, M. Gruau, M. Coubard et M. Peyé.

7. CCAS

Mme Louveau, Goualard et M. Peyé rencontreront la MSA prochainement dans le cadre du CCAS

8. Journée participative

La mise en place d'une journée participative pourrait avoir lieu en période printanière. Le contexte sanitaire restera à prendre en compte.

9. Voirie et éclairage public

Prochaine commission fixée au jeudi 4 mars à 18h00

10. SIVOS

Mme Agin indique que la gestion des personnels du SIVOS est rendue difficile par la multiplication des arrêts de travail.

Les autres conseillers n'ayant pas souhaité prendre la parole, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h00.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est proposée le lundi 29 mars 2021.

REPertoire

n° (1) : numéro de délibération

n° (2) : numéro de nomenclature

date	n° (1)	n° (2)	thème nomenclature	objet	page
18.02.21	2021-02-05	7.5	Subvention	Subvention DETR	2021-6 et 7
18.02.21	2021-02-06	7.5	Subvention	Subvention ANS	2021-7

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : 22 février 2021
- publication : 22 février 2021

Réunion du 18 février 2021

SIGNATURES

<u>AGIN Christine</u>	<u>BAPTISTA Paulo</u>	<u>BRIFFAULT Agnès</u>
<u>COUBARD Anthony</u>	<u>COUTARD Franck</u>	<u>DULUARD Alexandre</u>
<u>GOUALARD Aurélie</u>	<u>GRUAU Francis</u>	<u>GUERRIER Mathilde</u>
<u>GUITTET-ALANIC Emilie</u>	<u>LEBOUCHER Grégory</u>	
<u>LOUVEAU Béatrice</u>	<u>PEYÉ Bertrand</u>	<u>REYNAERT Johan</u>